La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 16 novembre 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 2 novembre 2026 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisaillon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Michel Dorais

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-11-386

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 novembre 2026, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.4 - Adhésion à la politique d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration de la MRC d'Acton.

10.2 - Résolution pour autoriser une dépense et reconduire le contrat relatif à l'assurance de responsabilité civile - Atteintes à l'environnement - Terme 2026-2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2026.
4 - CORRESPONDANCE
 4.1 - Demande du Club 3&4 roues du comté de Johnson Inc.

4.2 - Demande de monsieur Jean Duranleau pour l'organisation de l'évènement " Le Marché de la Gare 2027".

4.3 - Sécurité routière sur la rue Tremblay - Analyse de faisabilité pour l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation (dos d'âne)

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

5.2 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #2 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

5.3 - Résolution pour approuver le contenu du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 et autoriser l'envoi de la programmation des travaux au MAMAH.

5.4 - Adhésion à la politique d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration de la MRC d'Acton.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

10 - GREFFE MUNICIPAL

10.1 - Adoption du règlement 011-2026 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires.

10.2 - Résolution pour autoriser une dépense et reconduire le contrat relatif à l'assurance de responsabilité civile - Atteintes à l'environnement - Terme 2026-2027.

11 - RESSOURCES HUMAINES

11.1 - Embauche d'un inspecteur municipal permanent.

11.2 - Résolution pour autoriser le changement de statut de MM. Christian Giroux et Maxime C. Morin.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

15.1 - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie - Édition 2026-2027 et désigner les signataires.

15.2 - Résolution- Annulation de la résolution 2026-10-364.

15.3 - Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

15.4 - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec le club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale - Édition 2026-2027 et désigner les signataires.

15.5 - Demande d'aide financière - La Féerie des neiges 2027.

15.6 - Résolution pour accepter et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Acquisition du logiciel « Permis en ligne » et de la solution de paiement Transphere - PG Solutions Inc.

18.2 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitations au Club Lions d'Acton Vale.

19.2 - Vote de félicitation aux pompiers d'Acton Vale.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-11-387

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2026.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 octobre 2026 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2026, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2026-11-388

4.1 - Demande du Club 3&4 roues du comté de Johnson Inc.

Attendu que monsieur Mario Deslandes, vice-président du Club 3&4 roues du comté Johnson Inc., soumet une demande d'autorisation de traverses municipales et de circulations longitudinales sur certaines rues, routes et rangs, pour la saison 2026-2027;

Attendu que monsieur Deslandes soumet également une demande à la Ville pour recevoir l'appui de cette dernière pour l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Club 3&4 roues du comté Johnson inc. à circuler sur certaines rues, routes et rangs de la municipalité et accepte, sur respect des normes du ministère des Transports, la demande de traverses, pour la saison 2026-2027, selon la liste déposée;

Que l’installation et l’entretien de la signalisation routière nécessaires aux demandes de traverses sont à la charge du Club de 3&4 roues du comté de Johnson Inc.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-11-389

4.2 - Demande de monsieur Jean Duranleau pour l'organisation de l'évènement " Le Marché de la Gare 2027".

Attendu que monsieur Jean Duranleau soumet une demande officielle pour l’organisation du Marché de la Gare d’Acton – Édition 2027 ;

Attendu le succès de l’édition 2026, tant au niveau de la participation des exposants que de l’achalandage et des retombées économiques pour la Ville;

Attendu que les dates proposées pour la tenue du Marché de la Gare d’Acton 2027 sont les suivantes :

- Dimanche 23 mai 2027: édition spéciale consacrée à l'ouverture du jardin
- Dimanche 20 juin 2027
- Dimanche 18 juillet 2027
- Dimanche 15 août 2027
- Dimanche 12 septembre 2027 : marché et Festival de l'Ail d'Acton Vale;

Attendu qu’une demande est soumise afin de fixer les heures d’ouverture du marché de 10 h à 14 h, avec possibilité de prolongation jusqu’à 15 h selon l’achalandage ;

Attendu qu'une demande est soumise pour l'utilisation du stationnement municipal situé entre la route 139 et de la gare pour la tenue de l'événement;

Attendu qu’une demande d’autorisation est soumise pour l’installation d’affichage promotionnel jusqu’à sept (7) jours avant chaque événement;

Attendu qu’une demande est soumise afin de permettre aux exposants d’utiliser les accès à l’électricité municipale disponibles sur le site, y compris les quatre (4) prises du panneau de plus forte capacité, sous réserve d’une vérification technique par la Ville;

Attendu qu'une demande est soumise pour l'autorisation de la tenue du Festival de l'Ail d'Acton Vale, le 12 septembre 2027, en parallèle du Marché de la Gare;

Attendu qu'une demande est soumise pour la gratuité du permis de sollicitation;

Attendu qu'une demande d'autorisation, pour l'utilisation de quatre (4) barrières municipales pour la fermeture sécuritaire du site, tout en maintenant l'accès aux bornes de recharge pour véhicules électriques, est soumise;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu:

D’autoriser la tenue du Marché de la Gare d’Acton – Édition 2027 aux dates mentionnées ci-dessus, aux heures de 10 h à 14 h, avec possibilité de prolongation jusqu’à 15 h selon l’achalandage;

D’autoriser l’utilisation du stationnement municipal situé entre la route 139 et la gare pour la tenue de l’événement;

De préciser que la Ville n’a pas compétence pour autoriser ou refuser l’installation de panneaux d’affichage promotionnels annonçant les événements, jusqu’à sept (7) jours avant chaque date, car les emprises des routes numérotées relèvent du ministère des Transports du Québec;

D'autoriser l’utilisation de l’électricité municipale dans le stationnement où se tiendra le marché ;

D’autoriser la tenue du Festival de l’Ail d’Acton Vale le 12 septembre 2027, en parallèle du Marché de la Gare ;

De refuser la gratuité du permis de sollicitation pour l’édition 2027 du Marché de la Gare d’Acton, et d’exiger le paiement des frais applicables, conformément au règlement de tarification en vigueur, soit 15 $ par jour, par kiosque ou emplacement;

Que la personne responsable de l’activité soit tenue d’avoir en sa possession, en tout temps durant la tenue de l’événement de sollicitation, le permis délivré par la Ville, lequel devra être présenté sur demande à toute autorité compétente;

Que la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec;

D’autoriser l’utilisation de quatre (4) barrières municipales afin d’assurer la fermeture sécuritaire du site, tout en maintenant l’accès aux bornes de recharge pour véhicules électriques;

D’autoriser monsieur Jean Duranleau à inviter des artisans spécialisés de la MRC d’Acton pour la vente et/ou la dégustation de boissons sur place, conditionnellement à ce que tous les exposants se conforment aux lois et règlements provinciaux en vigueur, notamment ceux de la MAPAQ et de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-390

4.3 - Sécurité routière sur la rue Tremblay - Analyse de faisabilité pour l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation (dos d'âne)

Attendu que le conseil municipal a reçu une requête citoyenne de Madame Véronique César signalant des problématiques de sécurité routière et d'excès de vitesse sur la rue Tremblay, notamment près de l'intersection avec la rue Labonté;

Attendu que ce secteur résidentiel compte de nombreuses jeunes familles, des enfants circulant à pied ou à vélo, ainsi qu'un achalandage accru en période estivale en raison de la présence du terrain de baseball et du développement d'un nouveau quartier résidentiel au bout de la rue Tremblay;

Attendu que Madame Véronique César demande l'évaluation de la situation et la formulation de recommandations quant aux aménagements d'apaisement de la circulation appropriés (tels que l'installation de dos d'âne);

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu:

De prendre acte de la correspondance déposée par Madame Véronique César concernant les enjeux de sécurité routière sur la rue Tremblay;

De transmettre la demande aux Travaux publics de la Ville d'Acton Vale afin qu'ils procèdent à l'analyse du secteur pour l'installation éventuelle de mesures d'apaisement de la circulation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

2026-11-391

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser la dépense et le paiement de cette dépense, du conseiller suivant, pour le mois de novembre 2026 :

31 octobre 2026	Participation de Michel Dorais au souper du Club Lions d'Acton Vale	80.00 $

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-392

5.2 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #2 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.2 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton;

Attendu la recommandation de monsieur Marc-Olivier Jutras, ingénieur de la firme WSP;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 891 069.11 $ plus taxes, à Groupe Allaire Gince infrastructures Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.2;

De financer cette dépense en vertu de la résolution 2026-06-240;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.2 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-393

5.3 - Résolution pour approuver le contenu du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 et autoriser l'envoi de la programmation des travaux au MAMAH.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

Que la Ville d'Acton Vale approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-394

5.4 - Adhésion à la politique d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration de la MRC d'Acton.

Attendu que la MRC d'Acton a adopté, le 10 septembre 2025, la Politique d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration;

Attendu que cette politique est le fruit d'une démarche collective ayant mobilisé des élus, des municipalités, des organismes, des entreprises, des citoyens et des personnes issues de l'immigration;

Attendu que la politique vise à favoriser un accueil, une intégration et une participation harmonieuse des personnes issues de l'immigration à la vie économique, sociale, culturelle et communautaire du territoire;

Attendu que l'accueil des nouveaux arrivants est une responsabilité collective et que les municipalités jouent un rôle important dans la création de milieux de vie accueillants et inclusifs;

Attendu que l'adhésion à la politique permet de démontrer la solidarité et l'engagement de la Municipalité envers l'accueil et l'inclusion des personnes issues de l'immigration et de contribuer à une vision commune à l'échelle de la MRC d'Acton;

Attendu que cette adhésion ne vise pas à ajouter de nouvelles obligations aux municipalités, mais à reconnaître les principes et les orientations de la politique et à favoriser leur prise en compte, selon les compétences, les réalités et les ressources disponibles de chaque municipalité;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

D'adhérer à la Politique d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration de la MRC d'Acton et d'en reconnaître les principes et les orientations;

D'affirmer l'engagement de la Municipalité à contribuer, selon ses compétences et ses ressources disponibles, à la création d'un milieu accueillant et inclusif pour les personnes issues de l'immigration;

De transmettre une copie de la résolution à la MRC d'Acton afin de confirmer l'adhésion de la Municipalité à la politique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale
7.2 Services culturels et sportifs
7.3 Travaux publics
7.4 Direction générale
7.5 Bibliothèque municipale
7.6 Urbanisme
7.7 Trésorerie
7.8 Incendie
7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
7.10Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

2026-11-395

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés : • Liste des chèques émis et des paiements directs du 1er au 28 octobre 2026	302 757.37 $
• Paiements par AccèsD du 1er au 28 octobre 2026	784 587.05 $
• Salaires, REER pour le mois d'octobre 2026	168 966.84 $
• Remboursement par carte de crédit -Loisirs du 1er au 28 octobre 2026	2 473.10$
Liste des comptes à payer : • Pour le mois d'octobre 2026	342 177.79 $
Grand Total	**1 600 962.15 $**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2026-11-396

10.1 - Adoption du règlement 011-2026 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Une copie du projet de règlement portant le numéro 011-2026 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 19 octobre 2026, la conseillère Annie Gagnon propose,

appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

« *Règlement numéro 011-2026 portant sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et sur le contrôle et le suivi budgétaires.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-397

10.2 - Résolution pour autoriser une dépense et reconduire le contrat relatif à l'assurance de responsabilité civile - Atteintes à l'environnement - Terme 2026-2027.

Attendu que BFL Canada risques et assurances Inc. a transmis pour fins de paiement une facture émise pour le renouvellement de l'assurance dommages environnementaux, pour la période du 1er décembre 2026 au 1er décembre 2027;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 8 175 $ taxes incluses ainsi que son paiement, à même le fonds général, à BFL Canada risques et assurances Inc., la facture portant le numéro 1029678 pour le renouvellement de l'assurance dommages environnementaux;

D'autoriser le directeur général, la trésorière et la greffière à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, tous les documents relatifs audit portefeuille d'assurances de dommages et à sa tenue à jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2026-11-398

11.1 - Embauche d'un inspecteur municipal permanent.

Attendu la charge de travail de l'inspecteur municipal actuellement en poste et son désir de réduire son nombre d'heures en 2027, il a été convenu d'afficher le poste d'inspecteur municipal permanent et qu'un processus d'entrevue a été mis en place;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que, pour le poste régulier à temps plein d'inspecteur municipal, sous réserve de réussite de l'examen médical ainsi que de sa période de probation, la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe et le directeur général recommandent l'embauche de madame Naomie Briand;

Que madame Briand occupera un poste permanent selon la description prévue à l'annexe B de la convention collective. Son salaire sera celui de l'embauche d'une classe 7 à la convention;

Qu'il y a eu entente avec le syndicat pour que la période de probation soit de 120 jours travaillés et que l'horaire de travail soit de 35 heures par semaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-399

11.2 - Résolution pour autoriser le changement de statut de MM. Christian Giroux et Maxime C. Morin.

Attendu le désistement de M. Maxime C. Morin à la suite de sa nomination par la résolution 2026-09-342;

Attendu que le poste d'officier a été affiché à l'interne, conformément à la clause 12 de la convention collective, et que deux candidats ont manifesté leur intérêt;

Attendu que, selon le principe d'ancienneté, M. Christian Giroux a été retenu pour occuper le poste d'officier;

Attendu la recommandation de la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe et du directeur du Service de sécurité incendie;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter le changement de statut de M. Christian Giroux à titre d'officier du Service de sécurité incendie, à compter du 3 novembre 2026, sous réserve de la réussite d'une période de probation de douze (12) mois et de la réussite du cours Officier 1 dans un délai de quarante-huit (48) mois;

De confirmer que M. Maxime C. Morin reprendra ses fonctions de pompier à compter de cette même date;

De préciser que la rémunération de MM. Giroux et Morin sera établie conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

2026-11-400

15.1 - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec MusiPhonie - Édition 2026-2027 et désigner les signataires.

Attendu qu'il y a lieu d'entériner le protocole d'entente avec MusiPhonie, édition 2026-2027;

Le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D’entériner, tel que soumis, le protocole d’entente à intervenir avec MusiPhonie pour la saison 2026-2027;

D’autoriser le directeur général ainsi que le directeur des Services culturels et sportifs à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d’entente à intervenir avec MusiPhonie.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-11-401

15.2 - Résolution- Annulation de la résolution 2026-10-364.

Attendu que le conseil municipal a adopté la résolution 2026-10-364 intitulée « Programme d’aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) » lors de la séance du 5 octobre 2026;

Attendu qu’il a été constaté que la résolution adoptée ne correspond pas à celle qui devait être présentée;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée, et il est résolu d’annuler la résolution 2026-10-364, adoptée le 5 octobre 2026, afin de permettre l’adoption de la résolution appropriée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-402

15.3 - Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

Attendu que le Programme d’aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l’amélioration et l’entretien d’infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d’encourager le tourisme durable, d’améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d’application du Programme d’aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit autoriser le dépôt de la demande d’aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

Que le Conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d’une demande d’aide financière;

Confirme avoir lu et compris les modalités d’application du programme;

Confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

Certifie que monsieur Dave Timmons, directeur des Services culturels et sportifs, est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-403

15.4 - Résolution pour entériner le protocole d'entente à intervenir avec le club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale - Édition 2026-2027 et désigner les signataires.

Attendu qu'il y a lieu d'entériner le protocole d'entente avec le club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale, édition 2026-2027;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

D'entériner, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale pour l'organisation et l'animation du patinage artistique à Acton Vale pour la saison 2026-2027;

D'autoriser le directeur général ainsi que le directeur des Services culturels et sportifs à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-404

15.5 - Demande d'aide financière - La Féerie des neiges 2027.

Attendu que la Ville d'Acton Vale organise l'événement hivernal rassembleur « La Féerie des neiges 2027 », qui se tiendra le 30 janvier 2027 au parc Donald-Martin;

Attendu que cet événement a pour objectifs d'encourager la pratique des sports d'hiver, de promouvoir les saines habitudes de vie et de favoriser l'activité physique auprès des citoyens de tous âges;

Attendu que l'organisme Loisir et Sport Montérégie propose le *Programme d'assistance financière aux événements Plaisirs Plein Air*, dont la date limite de dépôt des demandes est fixée au 8 novembre 2026;

Attendu que le budget prévisionnel global pour la réalisation de cet événement s'élève à 6 783 $ et que la Ville souhaite solliciter une aide financière de 6 000 $ dans le cadre de ce programme;

Attendu que ce projet respecte les critères d'admissibilité du programme, notamment les balises financières qui fixent l'aide par projet entre un minimum de 1 000 $ et un maximum de 9 500 $;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière de la Ville d'Acton Vale dans le cadre du *Programme d'assistance financière aux événements Plaisirs Plein Air* de Loisir et Sport Montérégie pour le projet « La Féerie des neiges 2027 »;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer et à déposer, au nom de la Ville d'Acton Vale, tous les documents, formulaires et ententes nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-405

15.6 - Résolution pour accepter et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.

Le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi M11-M13 d'Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi de hockey du 30 novembre au 13 décembre 2026;

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 $ ainsi que son paiement au Tournoi M11-M13 d'Acton Vale, 36e édition;

D'autoriser le directeur général ainsi que le directeur du service des loisirs à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2026-11-406

18.1 - Acquisition du logiciel « Permis en ligne » et de la solution de paiement Transphere - PG Solutions Inc.

Attendu que la Ville d'Acton Vale souhaite optimiser la prestation de ses services aux citoyens en permettant la demande et la délivrance de permis en ligne, ainsi que le paiement électronique sécurisé;

Attendu que la firme PG Solutions Inc. a présenté à la Ville deux (2) offres de services en date du 17 septembre 2026, soit :

- L'offre de services n° 1VACT50-027104-OD1 concernant le logiciel *Permis en ligne* ;

L'offre de services n° 1VACT50-027674-OD1 concernant la solution de paiement intégrée *Transphere - Permis en ligne* ;

Attendu les détails financiers des offres proposées:

1. Offre n° 1VACT50-027104-OD1 (Permis en ligne) :

- Licence perpétuelle : 5 012,00 $ (frais uniques)
- Services professionnels (démarrage, adaptation visuelle, formation/accompagnement) : 6 562,40 $ (frais uniques)
- Programme CESA & Hébergement récurrent : 1 940,00 $ / année

2. Offre n° 1VACT50-027674-OD1 (Transphere - Permis en ligne) :
 - Droit d'utilisation annuel récurrent (entente de 36 mois) : 1 089,00 $ / année
 - Services professionnels (installation, formation et gestion de projet) : 2 835,00 $ (frais uniques)
 - Frais Transphere Paiement : Frais d'activation initiaux de 165,50 $ ainsi que des frais transactionnels de 0,34 $ par transaction ;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu:

D'autoriser l'acquisition du module *Permis en ligne* ainsi que la solution *Transphere - Permis en ligne* auprès de l'entreprise PG Solutions Inc., selon les termes des offres de services soumises en date du 17 septembre 2026 ;

D'autoriser le paiement de l'ensemble des frais prescrits aux deux offres de services, à savoir :

Les frais uniques de licences et de services professionnels s'élevant à un montant total de 14 409,40 $, plus taxes applicables;

Les frais récurrents annuels (CESA, hébergement et droits d'utilisation) s'élevant à 3 029,00 $ / an, plus taxes applicables;

Les frais d'activation initiaux de Transphere Paiement de 165,50 $, plus taxes ainsi que les frais transactionnels de 0,34 $ par transaction ;

D'autoriser Madame Vicky Lessard, directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale les offres de services n° 1VACT50-027104-OD1 et n° 1VACT50-027674-OD1, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

18.2 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 20 octobre 2026.

Le conseil en prend acte.

19 - VARIA

2026-11-407 **19.1 - Vote de félicitations au Club Lions d'Acton Vale.**

La conseillère Johanne Joannette propose et il est unanimement résolu de féliciter le Club Lions d'Acton Vale pour son 70e anniversaire et de souligner

son implication ainsi que sa contribution à la communauté depuis toutes ces années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-11-408

19.2 - Vote de félicitation aux pompiers d'Acton Vale.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter les pompiers d'Acton Vale pour le succès de leur maison hantée organisée à l'occasion de l'Halloween et de souligner leur implication et le temps consacré à la réalisation de cette activité qui a connu un beau succès auprès de la population.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 22.

M. Raynald Larocque	Demande que le déneigement du chemin Lavallée et Gérard-Désilets soit effectué par la Ville comme le domaine Taillon.
M. Didier Gamet	Soulève la question du stationnement d'un semi-remorque, le soir, sur la rue Denis, dans le quartier du Domaine du Stade, et souhaite savoir si cette pratique est légale.
M. Jean-Yves Picard	Remercie la Ville pour les travaux du 4e Rang et demande quelle est la suite pour les travaux.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 40.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quarante minutes (20; 40).

_____ _____

Éric Charbonneau, Maire — Claudine Babineau, OMA, Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

_____ _____

Maryse Hamel, Trésorière — Date